

L'écho des Gorges

Editorial

3 septembre 2013, la cloche a sonné !

Nos écoliers, collégiens et lycéens ont repris le chemin des études. Et cette année encore, l'école est à la réflexion puisque des projets de « refondation » sont à l'ordre du jour au ministère.

Pour le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), la mise en place des « nouveaux rythmes scolaires » ne sera effective qu'à partir de la rentrée prochaine, en septembre 2014. Voilà ce dont il s'agit : « Les élèves auront toujours au total 24h d'enseignement obligatoire, mais ils iront à l'école 4 jours et demi par semaine, dont le mercredi matin. Par contre, ils n'auront pas plus de 5h30 d'enseignement obligatoire par jour, ni plus de 3h30 par demi-journée et enfin, ils auront une pause méridienne d'au moins 1h30. Les enfants continueront à être pris en charge au minimum jusqu'à l'ancienne heure de la fin de la classe. D'autres activités leur seront proposées sur le temps ainsi libéré ».

Les élus et les équipes pédagogiques vont travailler en collaboration, afin de proposer des activités périscolaires cohérentes et adaptées aux enfants, tout en respectant les budgets communaux...

Concrètement les trois heures gagnées le mercredi permettront de raccourcir les autres journées : il restera à voir par quoi les remplacer !! Des projets, plus ou moins ambitieux, verront le jour ...

Entretemps, les communes commencent leur travail de préparation pour la mise en place de cette réforme et attendent les premiers retours des écoles qui ont déjà expérimenté ces nouveaux rythmes scolaires !

Sophie Borel

2ème Adjointe au Maire



SOMMAIRE

En direct des conseils..... 2	Le centre de Loisirs..... 10
En parcourant les rues	Nature et découverte.....
STEP La suite +.....4	Club du Nan..... 11
La fontaine du village.....	Journée à la Tête d'Or.....
Rénovation appartement communal	Les 85 ans de Raymonde.....
Infos pratiques	Foyer Rural.....
Amélioration de la ligne 5000.....5	La vogue 2013.....11
Mission locale : la rentrée.....	Activités saison 2013/2014.....13
L'ASAI.....6	Un petit mot de Florian.....
Enquête INSEE.....	Manifestations à venir.....
La bibliothèque.....	Site Internet de la commune.....13
Une nouvelle saison.....7	Un peu d'histoire.....14
Dossier :	Anciennes photos.....16
Le regroupement scolaire.....8	Nouveaux artisans.....
Les écoles..... 10	Etat civil..... 16
La kermesse.....	Bloc-notes 16

Retrouvez votre commune sur internet :
<http://cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org/>

En direct des conseils...



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 01/07/2013

1/ Modification du POS

M. le Maire donne le résultat de la consultation pour la modification N°3 du POS suivant le cahier des charges élaboré avec le concours du CAUE et de la DDT.

Sur 10 bureaux d'étude consultés, 4 ont répondu et 6 se sont excusés. L'ouverture a donné les résultats suivants :

- EPODE (Chambéry) : Alexandra Trasbot :
 - tranche ferme : 4 130 € HT,
 - tranche conditionnelle : 10 175 € HT ;
- ALPICITE (Embrun) : Nicolas Breuillot :
 - tranche ferme : 6 033 € HT,
 - tranche conditionnelle : 9 400 € HT ;
- FOLIA (Lyon) : Stéphanie Courant :
 - tranche ferme : 8 500 € HT,
 - tranche conditionnelle : 15 400 € HT ;
- LOUP ET MENIGOZ (St-Baldoph) : Sabine Méni-goz :
 - tranche ferme : 9 400 € HT,
 - tranche conditionnelle : 18 320 € HT.

Le cabinet EPODE, moins-disant, est retenu avec une première réunion le 24 juillet pour une fin de travail en décembre.

2/ Achat de logiciel

Suite à une réunion avec le Trésor Public et les secrétaires de Mairie où leur a été exposée la dématérialisation de tous les actes administratifs, M. le maire

présente au Conseil Municipal le devis de la société Berger-Levrault, prestataire actuel pour les logiciels communaux de comptabilité. Afin d'anticiper cette évolution, la commune décide d'acheter le nouveau logiciel e.magnus pour le prix de 3 490 € HT, plus deux options de 90 € et 96 € HT.

3/ Emploi d'été

Le Conseil Municipal décide d'embaucher Kévin Martinez un mois cet été afin de seconder les employés actuels pendant leurs vacances respectives, avec un salaire du Smic minoré de 20 % (- 17 ans).

4/ Rapport annuel sur le prix de l'eau et de l'assainissement

M. Le Maire présente à l'assemblée le rapport élaboré par la Régie intercommunale ; rapport très complet approuvé à l'unanimité.

5/ Achat d'une épareuse

Deux devis sont présentés au Conseil Municipal pour l'achat d'une épareuse. Les avis sont partagés sur l'achat d'un tel matériel. Avant de se décider, une commission restreinte est nommée pour voir les matériels concernés, ainsi que d'autres éventuellement, en concertation avec l'employé communal.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 02/09/2013

1/ Modification n° 3 du POS

M. le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de prendre un arrêté pour lancer la modification du POS. Cet arrêté fait ressortir la modification :

- ne porte pas atteinte à l'économie générale des orientations d'urbanisme de la commune
- ne réduit pas un espace boisé classé ou une zone agricole de grande valeur
- ne comporte pas de nuisance
- qu'elle s'inscrit dans la suite logique du POS
- qu'elle a pour objectifs :
 - ♦ tendre vers la compatibilité avec le SCoT de la région urbaine de Grenoble tout en faisant une grosse économie financière et de temps par rapport au lancement d'un PLU
 - ♦ ouvrir à l'urbanisation une zone NA pour

En direct des conseils...

la réalisation d'une opération d'ensemble d'initiative communale proposant un programme mixte et diversifié (logements intergénérationnels) selon les vœux du conseil municipal

2/ Achat de terrain

M. le Maire rappelle à l'assemblée

- que la modification du POS engagée a pour but d'ouvrir à l'urbanisation les parcelles n° B 1922 de 10 289 m² et B 1923 de 290 m²
- que la volonté des élus est de monter un projet de constructions mixtes d'accession à la propriété et de bâtiment locatif intergénérationnel
- que la DDT rappelle qu'il est préférable que la commune soit propriétaire du terrain avant l'approbation de la modification par le conseil municipal

Suite à cette volonté, des contacts ont eu lieu avec les consorts CHAMPON, qui ont abouti à un accord sur un prix d'achat forfaitaire de 180 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, charge le Maire :

- de conclure la vente au prix convenu
- d'effectuer toutes les démarches nécessaires et autorise celui-ci à procéder à la saisine du notaire et à signer l'acte authentique d'acquisition correspondant

3/ Numérisation de tous les documents d'urbanisme

M. le Maire rappelle à l'assemblée le projet de convention de numérisation des documents d'urbanisme de la commune. Le but de cette opération est de faciliter les décisions locales d'aménagement, la connaissance de ces documents présente un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs publics chargés des politiques d'aménagement du territoire ainsi que des acteurs privés chargés de réaliser les projets.

Cette dématérialisation constitue un effort important du Conseil Général et de l'Etat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents donne son accord au Maire pour signer cette convention.

4/ Appartement communal sur les écoles

M. Le Maire informe l'assemblée que l'appartement vacant suite au départ de l'ancienne locataire a selon

les vœux du Conseil Municipal été profondément rénové :

- les employés communaux ont œuvré pendant 2 mois pour le remodelage et la peinture de la pièce à vivre :
- l'électricité a entièrement été revue et mise aux normes par la société KOCIK pour un montant de 2930 € TTC
- la cuisine a été carrelée et un parquet flottant posé dans la pièce à vivre pour la somme de 3 099,75 € TTC par l'entreprise PIARRULI d'Izeron
- une cuisine incorporée achetée chez IKEA 1 496,49 € TTC a été posée par les employés communaux.

Cet appartement a été loué 470 €/mois + 180 € de provision de charges mensuelles à Mme Alicia CALABRO et Mauro GONZALES à compter du 1^{er} septembre avec un dépôt de caution égal au loyer.

5/ Démolition dans le parc de la résidence

M. Le Maire informe l'assemblée que suite au projet de démolition des anciennes salles de classe et du bâtiment agricole un constat amiante avant travaux par la société HABITAT PLUS a été effectué pour la somme de 634 € TTC ainsi que la dépose de l'alimentation électrique par ERDF pour 351.40 € TTC.



En parcourant les rues...

LA STEP ENFIN...

Nous n'osions plus y croire. Ca y est. Les travaux de la station d'épuration à filtres plantés de roseaux démarrent.



Il faut parfois être patient....

LA FONTAINE DU VILLAGE

Quelle n'a pas été la surprise des habitants de la commune, le 11 août, de voir la fontaine publique coupée en deux ?

Pendant une semaine des attroupements se sont succédés autour de l'édifice se lamentant, s'indignant ou s'inquiétant, selon les caractères, mais ne laissant personne indifférent.



Il est vrai que la fontaine fait partie du paysage local et que le vol de ses cygnes, il y a quelques années, avait déjà créé un vif émoi.

Là, l'édifice était décapité et la conservation régnait !

Que s'était-il passé ?

Un jeune homme, dans l'euphorie d'un mariage s'é-

tait pris pour Tarzan.

Mais les jointures de la vieille dame, affaiblies par la rigueur des hivers successifs se sont révélées moins solides que les cordes d'un trapèze.

La vasque de fonte, partie supérieure de l'édifice, sous le poids du trapéziste, s'est désolidarisée de sa colonne, a basculé et l'a coincé dans l'eau.

Heureusement une force de la nature qui n'était pas très loin, a réussi à le dégager en soulevant la coupole, lui évitant le pire.

La fin du périple se terminant par un séjour à l'hôpital, la mâchoire fracturée et les dents cassées.

A l'heure actuelle le dossier est dans les mains des assurances et les devis de réparation effectués.



Mais il a fallu les « Mac Gyvers » locaux, l'entreprise Barnay Frères, pour se pencher au chevet de notre fontaine.

Grand merci à eux en espérant revoir au début de l'hiver, l'édifice restauré tout en sachant qu'une grande partie des réparations resteront à la charge de la commune.

RÉNOVATION APPARTEMENT COMMUNAL

La commune de Cognin les Gorges est propriétaire de quatre logements qu'elle loue : un T3 et un T4 à la maison Carral (sur la Place de l'Eglise et en bordure du terrain de sport) et un T5 et un T3 au dessus des écoles.

La commune a profité du départ du locataire du T5 des écoles pour le rénover. Déjà la réhabilitation du bâtiment école-mairie en 2007/2008 avait permis de rendre indépendant les accès à ces deux logements à l'étage (auparavant pour accéder à ces logements, il fallait partager des couloirs communs à la mairie ou à l'école).

Cet appartement de conception ancienne ne correspondait plus à nos modes de vie actuel : grand couloir en enfilade qui desservait de nombreuses petites pièces, petite salle à manger attenante à un petit salon . Des cloisons ont été abattues, ce qui donne une grande pièce de vie sur laquelle donne l'entrée de l'appartement d'une part, et un petit coin cuisine ouverte d'autre part.

Les murs et sols ont été entièrement repris, pose de carrelage pour la cuisine et planchers flottants pour la pié-

Infos pratiques...

ce de vie, aménagement par la pose de meubles du coin cuisine, mise aux normes de l'ensemble de l'électricité de l'appartement.



Pris par le temps (de nouveaux locataires ayant besoin de l'appartement rapidement), le reste de l'appartement (chambres, sanitaires) a seulement reçu un petit rafraîchissement des peintures.

A la réalisation de ces travaux : nos employés communaux, Grégory Reynaud-Dulaurier, Jean-Claude Caillet, renforcés pendant les vacances par Kévin Martinez qui ont fait les démolitions, les reprises des plafonds et cloisons, les peintures de l'ensemble de la pièce de vie et la pose de la cuisine, le nettoyage des pièces d'eau, Electricité Kocik de Vinay pour la partie électrique, Entreprise Piarulli d'Izeron pour le carrelage et le plancher flottant, et les futurs locataires qui ont monté les meubles de cuisine et repeint l'ensemble des chambres et la cuisine.

Le coût de ses travaux ; électricité 2930 €, sols 3099 €, achat de la cuisine 1496.€ plus tous les achats de

peintures et matériaux divers pour un montant 2392€ et sans compter le temps passé par nos employés communaux.

Vu l'importance des travaux, le loyer a été augmenté à 470€ par mois plus le chauffage. Le patrimoine communal se doit d'être entretenu si l'on ne veut pas qu'il tombe en désuétude...

INFOS PRATIQUES

AMÉLIORATION DE LA LIGNE 5000

Le service de la ligne 5000 qui relie notre village à Grenoble gare routière s'améliore. Suite à l'important travail de la commission transport de la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors, le Conseil Général de l'Isère a décidé de prolonger jusqu'à Cognin les Gorges dès le mois de septembre 2013 la seconde desserte au retour de Grenoble qui s'arrêtait initialement à Saint Gervais.

Donc pour résumer :

Un départ tous les jours à 6h56 sur la place l'église, deux retours le soir avec départs à 17h30 et 18h15 de Grenoble avec arrivées respectives à 18h14 et 18h59 à Cognin les Gorges.

De plus, tous les lundis matins, un aller supplémentaire avec départ à 6h27 du village et arrivée à Grenoble à 7h15 et tous les vendredis soirs, un retour supplémentaire avec un départ à 18h45 de Grenoble pour une arrivée au village à 19h33. Cette desserte supplémentaire peut être un bon moyen pour les voyages domicile/Grenoble des étudiants et lycéens en début et fin de semaine.

De plus la tarification est très avantageuse. Pour éviter les bouchons de l'agglomération grenobloise, prenez les transports en commun.



LA MISSION LOCALE AUSSI FAIT SA RENTRÉE !

En dehors des entretiens individuels avec une conseillère, plusieurs ateliers sont d'ores et déjà programmés pour les jeunes 16/25 ans sortis du système scolaire.

Que vous soyez à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel, d'un logement ou que vous ayez quelques soucis de santé, de budget,... la Mission Locale vous propose de participer à différents ateliers.

Infos pratiques...

Chaque semaine :

Tous les mardis matin : un atelier « Information sur le Service Civique » est organisé.

Tous les mardis après-midi : un atelier technique « Prospection emploi » vous est ouvert. Objectifs : Boostez votre CV et votre lettre de motivation, contactez avec succès les employeurs et décrochez un entretien !

Programme du mois d'octobre :

Mardi 1^{er} matin : Pause santé sur le thème de la contraception avec l'intervention du Planning familial

Lundi 7 après-midi : Echanges sur le bien-être et mal-être avec la psychologue de la Mission locale

Mardi 8 et mercredi 9 : Pause santé sur le système de soins avec la Mutualité française et formation au PSC1 avec les pompiers de St Marcellin pour acquérir tous les réflexes nécessaires pour secourir une personne en danger.

Jeudi 10 de 10h à 12h : atelier sur « Mon budget et ma gestion » avec l'association « Finances et pédagogie ».

Jeudi 31 après-midi : simulation d'entretien d'embauche (filmé ou pas) avec des chefs d'entreprise seniors qui repèrent vos atouts et vos qualités mais aussi vos défauts et vous donnent des conseils.

Programme de novembre :

Jeudi 28 après-midi : simulation d'entretien d'embauche avec des chefs d'entreprise seniors

Programme de décembre :

Mardi 3 matin : Pause santé sur les MST, le sida, ...

Mardi 10 matin : Pause santé avec le Pop's pour échanger sur le système de santé

Vendredi 13 matin : Bilan de santé complet avec Isba suivi d'un petit déjeuner

Mercredi 18 matin à St Marcellin, jeudi 19 matin à Pont en Royans et après-midi à Vinay : Pause santé Prévention avant les fêtes

Jeudi 19 après-midi : simulations d'entretien d'embauche avec des chefs d'entreprise seniors

D'autres ateliers seront mis en place d'ici décembre. Pour vous tenir informé en temps réel, rendez-vous sur Facebook.

Tous ces ateliers sont gratuits. Il vous suffit de vous inscrire auprès de Karine à l'accueil de la Mission Locale ou au 04 76 38 83 42.

L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE D'IRRIGATION IZERON/ST. PIERRE-DE- CHERENNES

L'Association Syndicale Autorisée d'Irrigation (ASAI) Izeeron-St. Pierre de Chérennes, après avoir investi près de 1,5 millions d'euros irrigue pratiquement 250 ha sur les communes d'Izeeron, St. Pierre de Chérennes et Cognin-les Gorges.

L'ASAI est un établissement public.

L'ASAI Izeeron/St. Pierre de Chérennes souhaite aujourd'hui sécuriser ses capacités de pompage (ajout de groupes de pompage supplémentaires, etc...)

Récemment certains propriétaires ont émis le souhait d'intégrer certaines de leurs parcelles au périmètre de l'ASAI.

L'ASAI lance donc l'idée de faire évoluer son périmètre et invite tous les propriétaires et exploitants agricoles qui souhaiteraient irriguer des parcelles sur les communes d'Izeeron/St. Pierre-de-Chérennes et les Plans de Cognin-les Gorges à se faire connaître soit au 04 76 38 28 02, soit au 06 70 02 60 05, soit par mail : asai.izeeronstpierre@voila.fr.



ENQUETE SUR L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET L'INACTIVITE

Un enquêteur ou une enquêtrice de l'INSEE, muni(e) d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite quelques-uns des administrés. Cette enquête se déroulera au quatrième trimestre 2013.

Nous vous demandons de lui réserver un bon accueil.

Bibliothèque...

L'automne arrive avec son cortège de nouveautés littéraires.

Si toutes ne sont pas présentes dans notre « modeste » bibliothèque, nous vous rappelons que vous pouvez réserver vos livres par internet sur le lien et choisir parmi de 130000 références !

<http://www.sud-gresivaudan.org/10326-catalogue-collectif.htm>

(Votre identifiant est votre numéro de carte lecteur).

Toutefois notre collection s'est enrichie de nouveautés, voici quelques titres.

Romans :

- *La femme de nos vies* de Didier Van Cauwelaert
- *Bons baisers de Barcelone* de Elizabeth Adler
- *La fille de l'hiver* de Eowyn Ivey
- *Les mystères du Sacré-Cœur* de Catherine Guigon
- *Les perles de la Moïka* de Annie Degroote

Policiers :

- *Inferno* de Dan Brown
- *Fantôme* de Jo Nesbo
- *L'ultime secret du christ* de José Rodrigues dos Santos
- *La conjuration primitive* de Maxime Chattam
- *Une chanson douce* de Mary Higgins Clark

Témoignages / Documentaires

- *Et mes secrets aussi* de Line Renaud
- *L'Empereur c'est moi* de Hugo Horiot
- *Magnifiques cathédrales de France* de Sylvain Sonnet
- *Le Vatican indiscret* de Caroline Pigozzi



Nous vous rappelons les « temps forts » de notre bibliothèque :

- Lundi : nous accueillons les scolaires tous les 15 jours, 75 lecteurs toujours avides de nouveautés.
- Ouverture au public :
Mardi : de 15h30 à 18h30
Vendredi : de 17h à 19h.
- L'été a été propice à la lecture, d'autant plus que les bénévoles ont assuré les permanences sans interruption, cependant pensez à nous restituer les ouvrages empruntés. Nous vous rappelons que la durée des prêts est de 3 semaines, délai à respecter surtout pour les nouveautés.
- Nous remercions encore les personnes qui nous ont fait des dons de livres, ils ont contribué à étoffer notre fonds. Pour intégrer la bibliothèque, les livres donnés doivent être récents, en bon état, les livres de poche en sont exclus.

Rappel des cotisations :

10€ pour les adultes

5€ pour les lycéens et collégiens

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Dossier : Les écoles...

LES EFFECTIFS

Le regroupement scolaire accueille dans les trois écoles 197 enfants.

L'école maternelle de St-Gervais compte à ce jour 78 enfants, les écoles primaires 119 enfants répartis sur Rovon (46 élèves) et Cognin les gorges (73 élèves)

ECOLE MATERNELLE = 78 enfants				
	PS	MS	GS	
COGNIN	5	14	6	25
MALLEVAL	1	1	2	4
ROVON	4	4	8	16
ST GERVAIS	13	10	8	31
LA RIVIERE		1		1
VINAY			1	1
	23	30	25	78

MS : I. Dubouchez Chabert / S. Ratgris

PS : N. Escalle

GS : A. Kasnicki

ECOLE PRIMAIRE DE ROVON = 46 enfants			
	CP	CE1	
COGNIN	5	5	10
MALLEVAL		1	1
ROVON	6	6	12
ST GERVAIS	15	7	22
LA RIVIERE		1	1
	26	20	46

CP: C. Chastagnier / D. Buffat

CP/CE1 : Mme Souben

ECOLE PRIMAIRE DE COGNIN = 73 enfants				
	CE2	CM1	CM2	
COGNIN	7	4	11	22
MALLEVAL	1			1
ROVON	9	9	9	27
ST GERVAIS	7	6	9	22
VINAY	1			1
	25	19	29	73

CE2 : A. Cazals

CM1/CM2 : C Brass / N. Durand

CM1/CM2 : M.H. Fontaine

LES HORAIRES DE CLASSE

Nous rappelons les horaires de classe. Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant l'heure d'entrée.

Cognin les gorges 8h40 - 11h40 et 13h10 - 16h10

Rovon 8h50 - 11h50 et 13h20 - 16h20

St-Gervais 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis sept. 2012 le Conseil général de l'Isère demande aux familles une participation sur les frais de transport en fonction du quotient familial. Aussi, chaque enfant doit être en possession d'une carte OÙRA chargée et la valider à chaque montée en car.

	Horaires matin		Horaires soir
St-Gervais – Ecole	8h10	Cognin les Gorges – Ecole	16h10
St-Gervais – Le bourg	8h12	Rovon – Ecole	16h20
St-Gervais – Le port	8h15	St-Gervais – Le port	16h25
Rovon – Ecole	8h20	St-Gervais – Ecole	16h30
Cognin les Gorges – Ecole	8h30	Rovon – Ecole	16h40
Rovon – Ecole	8h40/8h45	Cognin les Gorges – Ecole	16h50
St-Gervais – Ecole	8h50/8h55		

LA CANTINE

Les locaux et le personnel sont communaux. La gestion est assurée par le SSI (Syndicat scolaire Intercommunal) pour St-Gervais, Cognin et Rovon.

A ce jour, le traiteur est M. Cécillon de Vinay.

Le prix du repas est de 3.95€, tarif identique pour les 3 écoles.

Les horaires varient d'une commune à l'autre :

Cognin :	de 11h40 à 13h00
Rovon :	de 11h50 à 13h10
St-Gervais :	de 12h00 à 13h20

Les familles de Cognin qui laissent leurs enfants à la cantine de Cognin, de Rovon, de St-Gervais, et qui ont un quotient familial inférieur à 620€ peuvent obtenir une aide de 1.50€ par repas du CCAS de la commune. Les remboursements se font en janvier et en juin sous présentation du quotient familial de moins de 3 mois.

LA GARDERIE

Elle fonctionne dans les trois communes de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école et le soir après la classe jusqu'à 18h00.

Le tarif est de 1,30€, quelle que soit la durée de la garderie.

Des cartes sont en vente aux agences postales de St-Gervais et celle de Cognin. Sont proposées : des cartes de 40 cases, 20 cases et de 10 cases, au choix.

COGNIN LES GORGES	7 h 30 / 8 h 35	16 h 10 / 18 h
ROVON	7 h 30 / 8 h 40	16 h 20 / 18 h
SAINT GERVAIS	7 h 30 / 8 h 50	16 h 30 / 18 h

LE PERSONNEL DU SSI A COGNIN LES GORGES

Christelle Bonavia anime la garderie, matin et soir, assure la cantine et le ménage de l'école.

Isabelle Martinez assure le transport scolaire le soir, la cantine, le ménage de l'école et la vente de tickets de cantine et de garderie à la poste de Cognin.

Anaïs Balducci complète l'équipe de la cantine.

Béatrice Ferrouillat ou **Samia Rey Mouhoubi** assurent le transport scolaire le matin et la vente de tickets de cantine et de garderie à la poste de Saint-Gervais.

Nadège Voiron se joint à l'équipe pour le ménage des vacances scolaires.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT SUR LE RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Cognin	<ul style="list-style-type: none">• Mme FONTAINE Marie-Hélène- Directrice• Mme BRASS Claire / M. DURAND Nicolas• Mme CAZALS Aurélie	Classe de CM1/CM Classe de CM1/CM2 Classe de CE2
Rovon :	<ul style="list-style-type: none">• Mme SOUBEN – Directrice• Mme CHASTAGNIER Christine (mardi/jeudi) et Mme BUFFAT (lundi/vendredi)	Classe de CP/CE1 Classe de CP
St-Gervais :	<ul style="list-style-type: none">• Mme ESCALLE Nathalie – Directrice• Mme DUBOUCHEZ CHABERT Isabelle et Mme RATGRIS Stelly• Mme KASNICKI Agnès	Classe de PS Classe de MS Classe de GS

Au cœur du village...

LES ECOLES

UNE KERMESSE SOUS LE SIGNE DE LA CREATIVITE

Pour clôturer la fin de l'année scolaire, les enseignantes et les parents de l'association du sou des écoles, du regroupement pédagogique de Cognin les Gorges, de Rovon et de St Gervais ont organisé une kermesse.

Nombreux stands de jeux, adaptés aux différents âges des enfants, étaient proposés par le sou des écoles : jeu du mikado, du palet, du jakolo, de ballon, parcours de l'œuf, stand de maquillage, pêche aux canards...

Dans les salles de classes étaient exposées les réalisations artistiques des élèves.

Le sou des écoles, par le biais de différentes manifestations, a permis le financement d'une activité littéraire avec l'auteur Jean Yves Loude et d'un atelier d'art plastique avec Perrine Villedieu. Ces différents ateliers ont initié les enfants à la production d'un écrit et à la création d'objets, de



marionnettes, d'animaux avec des produits et matériaux de récupération. Les réalisations effectuées par les élèves ont servi d'illustrations à un travail d'écriture collective avec les institutrices pour un roman "Le voyage des retrouvailles de Théo et Mélinda", d'un conte détourné "Question" et d'un livre "Les contes des origines" par les classes de Cognin les Gorges.



Après un travail de lecture d'œuvres, les enfants de l'école de Rovon ont réalisé, avec les enseignantes, un livre jeu illustré par des reproductions en papier déchiré de tableaux de maître.

Les petits de l'école maternelle ont collecté plein de déchets. Des employées du Sictom sont venus les sensibiliser

au tri des déchets. Ensuite le tri a été retravaillé en classe. Au cours de l'atelier d'art plastique, les plus petits ont monté des bonhommes recouverts de papier mâché de formes diverses et très colorés avec les déchets recyclés. Les plus grands ont été inspirés par des nanas robot et des personnages en fil de fer, style bonhomme de Giacometti.



Toutes ces expositions ont démontré et valorisé les qualités artistiques et imaginaires des enfants des écoles.

CENTRE DE LOISIRS

NATURE ET DECOUVERTE AU PROGRAMME

La saison d'été pour le centre de loisirs de Cognin les Gorges, géré par la communauté de communes Chambaran-Vinay-Vercors, s'est achevée le vendredi 30 août.

Plus d'une centaine d'enfants ont été accueillis durant la période du 22 juillet au 02 août, puis du 19 août au 30 août et ont profité du cadre naturel et chaleureux de la commune de Cognin les Gorges.



Toute l'équipe, Baptiste, Sophia, Emma, Laura, Jeanne, Marie, Maria, Céline, Christelle et Romane, encadrée par Stéphanie Pelerin ont eu à cœur d'animer le séjour des enfants âgés de 3 à 11 ans.

Les enfants ont profité de nombreux jeux et activités variés de plein air. Randonnée à Malleval en Vercors, baignades dans la piscine, dans les Gorges du Nan, au lac de Marandan, sortie accrobranche, journée enchantresse avec la ballade musicale au Moulin Guitare étaient au programme nature et découverte.

Au cœur du village...

Pour clôturer la fin du séjour en beauté les enfants se sont rendus à la ferme aux crocodiles et ont été fascinés par la visite de ce lieu insolite.

CLUB DES GORGES DU NAN

Le club des Gorges du Nan s'est offert une journée de détente au célèbre parc de la Tête d'Or à Lyon.



La promenade, effectuée en petit train, a permis à nos aînés de parcourir le tour du parc, d'apprécier son cadre magique et d'en appréhender son histoire.

Après la visite du parc zoologique et du jardin botanique, nos promeneurs ont profité des splendeurs colorées et parfumées de la roseraie.

Un voyage très agréable, un repas excellent ont fait de cette journée un moment de distraction et de détente pour tous.

LES 85 ANS DE RAYMONDE

Les Aînés du club des Gorges du Nan sont heureux de fêter les quatre vingt cinq ans de Raymonde autour du verre de l'amitié et d'un bon gâteau.



Raymonde est adhérente du club depuis 1998 et s'est investie rapidement dans l'organisation en occupant des postes à responsabilités au bureau, à la trésorerie et à ce jour toujours au secrétariat.

Elle assiste régulièrement aux différentes assemblées générales et aux réunions de secteur de la fédération des Aînés

Ruraux. Raymonde est très appréciée par tous pour sa gentillesse et sa bonne humeur.

FOYER RURAL

VOGUE 2013

D'année en année, traversant les générations, le foyer rural s'affaire afin de préparer cette fête très chère aux villageois.

On pouvait apercevoir plusieurs jours avant les festivités, nos membres et bénévoles s'activer autour de notre bodega « le cœur de la fête ».

Affiches, panneaux, mise en place du chapiteau, commandes des denrées alimentaires, courses diverses, bricolages en tout genre afin d'offrir à nouveau cette année une très belle vogue.

Pas de gros changement, c'est donc le concert du vendredi qui donna le coup d'envoi.

Au programme deux groupes, au lieu de trois les années précédentes. Un choix fait par l'équipe du foyer car le public cognards, aussi chaleureux soit-il, délaisse parfois le 3ème groupe, mais très certainement parce que tout le monde sait que la vogue de Cognin dure trois jours et qu'il faut savoir rester en forme pour suivre et participer à toutes les activités et animations programmées.

Deux groupes peut être mais programmation éclectique comme toujours avec des styles aux antipodes l'un de l'autre.



« FAUT QU'ÇA GUINCHE », a fait guincher petits et grands. Très proches de leur public, sans plus attendre une ronde se forme !! Notre président et quelques membres du foyer rural se sont même laissés tenter par celle-ci..Ce groupe Rhône alpin déborde d'énergie : violon, contrebasse, accordéon, guitare, batterie...Un joli mélange festif très



Au cœur du village...

apprécié du public.

« TROMPE LE MONDE » duo électro rock, pétillant !! Show mêlant musique live et sample électro, aux images projetées en fond de scène, a pu ravir les oreilles les plus averties.

Samedi une soixantaine de doublettes participait au challenge « Vincent Simoens » sous un beau soleil.



En soirée l'équipe de SUN MUSIC anima le bal mousse où plus de 750 jeunes ont pu danser et s'amuser sous notre chapiteau.



Dimanche midi, le foyer rural invita les villageois lors du traditionnel apéro « chanté » qui n'a de chanté plus que le nom, mais la convivialité est toujours de mise !!!



L'après midi Laura jeune bénévole du foyer rural a proposé avec deux autres professionnelles, un cours de ZUMBA sur la place de la fontaine. Une trentaine de passionnées mais aussi d'amateurs ont participé à ce cours malgré la chaleur accablante.



Un grand merci à La pêche de Cognin toujours fidèle au poste pour le bonheur des petits et des grands. Merci aussi au club de parapente qui permet à tout à chacun de flotter dans leur rêve le plus fou : VOLER.

Pendant ce temps l'équipe du foyer rural installait les tables pour le traditionnel repas raviolés du dimanche soir. Les 600 personnes présentes ont pu apprécier l'organisation du service renforcé cette année par de nombreuses jeunes filles qui maintenant en âge d'apporter leur aide, l'ont fait avec courage et bonne humeur sous l'œil attentif des plus expérimentés ...



Le feu d'artifice offert par la municipalité a ravi chacun d'entre nous avant d'aller finir la soirée sous le chapiteau en musique avec le bal où musette et musiques actuelles se sont côtoyées pour le plaisir de tous .

Durant ces trois jours la fête foraine était au rendez vous avec tout de même un petit pincement pour le foyer rural qui se démène pour tenter de faire venir une attraction destinée au plus grand mais en vain... mais on ne baisse pas les bras .. !!!

Les autos tamponnantes reviendront à Cognin nous l'espérons ..

Au cœur du village...

Le foyer rural remercie tous ses membres et nombreux bénévoles...ainsi que la municipalité de Cognin les Gorges sans qui notre si belle fête ne pourrait exister .
Rendez-vous en 2014....

ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES DU FOYER RURAL - SAISON 2013-2014

Cette année le foyer rural vous propose différentes activités tout au long de la semaine.

Les inscriptions se feront auprès des responsables de chaque activité.

- **Lundi de 18h à 19h** : Stretching avec Gisèle
04 57 33 15 72
- **Mardi de 20 à 21h** : Zumba avec Laura
06 88 26 20 66
- **Mercredi de 9h à 10h** : Gym séniors avec Gisèle
04 57 33 15 72
- **Jedi de 19h45 à 21h** : Gym tonique avec
Christelle 06 85 67 84 09
- **Samedi de 9h30 à 11h** : Yoga avec Paulette
Giovannelli
- **Chaque semaine** : Cours de théâtre avec Florian
06 25 75 62 01

Bon divertissement à tous !

UN PETIT MOT DE FLORIAN



L'année dernière s'est ouvert, à Cognin, un Atelier de Pratique Théâtrale à destination des adultes. Mené dans le cadre du Foyer Rural, cet atelier se fixe pour objectif de faire découvrir la pratique du jeu à toute personne motivée.

Cependant, quelques personnes m'ont fait part de leur souhait de voir cet atelier s'ouvrir aux adolescents.

Aussi, je souhaite ici vous proposer cette idée et vous demander à vous, habitants de Cognin (parents ou enfants) si vous souhaiteriez voir naître cet atelier dans notre village.

Un tel projet ne peut fonctionner de manière efficace que si le nombre d'inscrits est suffisant. Le théâtre est un art collectif...

Aussi, si le projet vous intéresse, vous pouvez compléter le formulaire ci-joint et le renvoyer à la Mairie de Cognin-Les-Gorges par voie postale ou par mail avant le **Vendredi 1er Novembre**.

Si le nombre de demandes est suffisant, la mise en place de cet atelier sera discutée avec les élus.

J'attire votre attention sur le fait qu'un atelier à destinations des adolescents comporte en son sein un projet pédagogique qui doit être soutenu par une structure agréée et animé par un professionnel. Aussi, le coût d'inscription moyen de ce type d'activité est de 280€ à l'année. Ce chiffre n'est pas

exhaustif et n'est présent qu'à titre indicatif puisqu'il dépend, en partie, du nombre d'inscrits.

D'ores et déjà, je vous convie à une réunion d'information qui aura lieu le Lundi 4 Novembre à 19H30 à la salle des fêtes de Cognin-Les-Gorges. Cette réunion concernera les deux ateliers (Adultes et Ados). Vous pourrez y glaner de plus amples informations.

En espérant vous y voir nombreux.

Florian Delgado

MANIFESTATIONS A VENIR

- 23 novembre 2013 : Beaujolais et jeux de société
- 30 novembre 2013 : Assemblée générale (ouverte à tous !!)

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Depuis 6 ans déjà, la commune communique par le biais du web. Les premières pages avaient été publiées à l'automne 2007. Cet outil avait été mis à disposition par le Syndicat mixte du Pays du Sud Grésivaudan dans le cadre d'actions financées principalement par la Région Rhône Alpes et nos trois communautés de communes (Vinay, Saint Marcellin, Bourne à l'Isère) . Cet outil se devait d'évoluer : six ans dans le monde des nouvelles technologies c'est très long.

Toujours dans le cadre du Syndicat mixte du Pays du Sud Grésivaudan, le nouveau site web va avoir une graphie plus actuelle, devenir « responsive » (terme technique qui signifie que l'affichage va s'adapter à tous types d'outils : portables, tablettes, ordinateurs, télévision...), permettre d'échanger encore plus facilement entre territoires nos agendas, actualités ou annuaires. Enfin, dans une prochaine étape, ce nouvel outil permettra de diffuser sur les réseaux sociaux tel Twitter ou Facebook les informations qui semblent pertinentes.

Derrière ces évolutions, des acteurs, des élus du territoire dont plusieurs de Cognin les Gorges, un chargé de mission du SMPSPG, des commissions où les discussions, remarques, réflexions ont permises de construire l'outil qui semblait le mieux adapté aux besoins de notre territoire .

Enfin, derrière chaque site web, ce sont des personnes qui organisent la publication : collecte, mise en page, mise en ligne. Et pour notre commune, Linda Muzard est l'actrice principale : elle vient encore d'effectuer un énorme travail en préparant le nouveau site : migration de tous les contenus qu'on souhaitait conserver et mise en ligne de toutes les nouveautés. Merci à elle.

Au cœur du village...



Pour les Cognards, le nom de Roux De Bézieux n'est pas inconnu, une grande concession funéraire De Bézieux en demi-cercle se trouve en tête du cimetière communal, jadis construit sur leurs terres. Mais qui étaient-ils vraiment ?

Pour les érudits Geoffroy Roux De Bézieux est depuis peu le vice-président du MEDEF s'étant désisté pour Pierre Gattaz.

Mais savez-vous que le patronyme Roux De Bézieux a son origine à Cognin ?

Il a fallu un coup de téléphone d'un descendant de la famille De Bézieux, me demandant certains renseignements, pour me plonger dans les archives et découvrir une partie de l'histoire de notre village.

Celle-ci a trois points de départ :

- A Paris, un an avant la Révolution, le 6 février 1788, naissait Auguste, Pierre Debézieux, fils de Pierre, Joseph, Louis Debézieux avocat et d'Adélaïde Jane Desprès, son épouse.
- A Cognin, le 19 décembre 1800, l'année où Napoléon fut couronné empereur, naissait Zoé Marie Brizard, fille de Jacques Benoit Marie Brizard, Maire et propriétaire de la soierie de Cognin et de Dame Hyppolyte Durifs.
- A Grenoble, le 24 janvier 1811, naissait de son côté Louise, Blanche, Tanon d'Hélis, fille de Louis Péliissier Tanon et de Madeleine Sophie d'Hélis.

Le 25 avril 1819, Auguste, Pierre Débézieux prend pour épouse à Cognin, la jeune Zoé Marie Brizard.

Il modernise la soierie que son beau père finira par lui céder entièrement en 1834.

Il installe une machine à vapeur pour compléter la chute d'eau, ce qui lui permet d'augmenter la production de soie, pour atteindre 2 tonnes/an avec 35 ouvriers dont 32 femmes.

En 1846, M Debézieux paie la deuxième taxe foncière de tous les manufacturiers de l'Isère.

Il rédigea nombre de rapports sur son domaine de sériciculture, mais aussi sur la voirie (il était ingénieur), notamment des observations sur le futur tracé de la route départementale Romans-Grenoble par la rive gauche de l'Isère et sa traversée de Cognin, son village.

En 1830, par jugement du tribunal de St Marcellin il obtient que son nom s'écrive en deux mots :

De Bézieux.

En septembre de la même année, il devient Maire jusqu'en septembre 1846, puis après un intermède, de 1850 à 1858.

Toujours en 1830, a lieu le baptême des cloches de l'église, fondues par Jean-Baptiste Nosier et François Valette, « les petites » ont pour l'occasion, Zoé Marie Brizard, pour marraine. Celle-ci décède quelques temps plus tard (entre 1831 et 1833 ?).

En 1834, Auguste Pierre De Bézieux épouse en secondes noces Louise Blanche Tanon d'Hélis. Ils auront deux enfants :

- Augustine, Blanche, Lucie De Bézieux née à Cognin le 02 juillet 1835, qui se mariera le 25 août 1856 à Lyon avec Claude, Aymé, Henry Roux (1813-1886) d'où la naissance sur les actes du patronyme Roux De Bé-

Au cœur du village...



zieux. Augustine décédera à Lyon en 1922 où elle habitait 11, place Bellecour.

- Félix, Auguste, Pierre De Bézieux né à Cognin le 07 novembre 1836 et mort à Paris à une date à laquelle je n'ai eu accès.

Après avoir, comme son père, embrassé une carrière politique au Conseil Général du Bas Dauphiné jusqu'en 1871, il devient en 1904 chef de bureau au ministère de la justice et des cultes, chevalier de la légion d'honneur et habite Paris, 19 boulevard des Capucines.

C'est sur sa recommandation que fût donné à la commune, par le ministère des beaux arts, le buste de la Marianne, son so-

cle et les six estampes à la construction de la Mairie en 1897.

Pour le reste, je n'ai rien retrouvé, les archives étant parisiennes, ni son mariage, ni sa descendance dont Mr Greyfié, mon interlocuteur, fait partie, ni la date de son décès à Paris.

Seulement qu'il hérita, à la mort de son père des 4/8 du patrimoine de Cognin, contre 3/8 à sa sœur et 1/8 à sa mère.

Pour en revenir à Augustine et Claude Roux De Bézieux, ils eurent également deux enfants :

- Henri né le 30 octobre 1858 et décédé le 28 décembre 1937, marié à Lyon le 21 juillet 1885 avec Marie, Marguerite, Louise Gauthier née le 21 avril 1865 à Oullins et décédée à Cannes le 23 février 1920. Ces derniers eurent une nombreuse descendance (10 enfants) :
 - Jean Roux De Bézieux (1886-1888)
 - Paule (1888-1888)
 - Jean (1890-1917)
 - Marguerite (1891- ?) religieuse carmélite
 - Henri (1892-1951)
 - Germaine (1893- ?)
 - Elisabeth (1894- ?)
 - Françoise (1895-1982)
 - André (1897-1981)
 - Jacques (1901-1926)
- Bénédicte, Jeanne, Augustine (1860-1936) mariée à Auguste Pavin De Lafarge (ciment Lafarge) (1855-1927) qui eurent 2 filles :
 - Hélène Pavin de Lafarge (1883-1960) mariée le 01 juillet 1904 à Louis Laurent Mignot (1879-1933) de la famille De Mongolfier, Seguin qui aura 3 enfants : Marcelle (1906), Léon (1908) et Régis (1918).
 - Blanche, Marie, Ostiane Pavin De Lafarge (1885-197 ?), mariée le 19 octobre 1905 à Viviers (07) avec Marcel Marie Mignot (25-08-1880 / 04/01/1957), chef d'escadron de cavalerie et frère du précédent qui aura 7 enfants : Bénédicte, Emmanuel, Henri, Jacques, Jean, Marie et Monique.

Au cœur du village...

ANCIENNES PHOTOS

Recherche anciennes photo kermesse des écoles et ancienne piscine

Ancien de Cognin les Gorges où mes parents ont été instituteurs de 1947 à 1954, je suis en train de constituer un album souvenir pour mes enfants.

Mon passage dans votre commune a été un moment important pour moi et je souhaite faire place dans cet album à des instantanés de ce passage :

Je cherche des photos sur la vieille piscine, sur les kermesses de l'école publique, sur l'école (cantine, cour de récréation, etc...)

Vous pouvez me contacter au 04 76 26 71 76 ou portable 06 87 06 61 31

Mon adresse mail : chaleonse@numericable.fr

Les photos seront scannées et rendues à leur propriétaire.

Merci d'avance. Serge Chaléon

NOUVEAUX ARTISANS AU VILLAGE

LES CHARPENTES DE MAX

DUTOUR Maxence

Mobile : 06 88 82 49 54

E-mail : maxence_dutour@voila.fr

BEAUTIFUL COLORS

Coiffure à domicile

Réunions produits KEUNE

Sans ammoniac ni parabène

Plantes et huiles essentielles

Johana : 06 21 37 55 07

Site : johahabeautifulcolrs.blogspot.fr

ARTITEM

Le Fleuret

38470 Cognin les Gorges

Serrurerie, Menuiserie, Volet roulant, Vitrierie, Automatismes, Métallerie, Sécurité

Mobile : 06 50 31 11 45

E-mail : contact@artitem.fr

ETAT CIVIL

Ils se sont unis :



Florian CHATAING et Floriane DEBON, le 22 juin 2013, domiciliés à Ondes (31)

Jérôme LAMBERT et Florence ROSILLO, le 13 juillet 2013, imp. du Port

Mohand MEBARKI et Patricia BETTON, le 21 septembre 2013, 85 place de l'Eglise

Bruno VIAL et Aurélie HEDE, le 28 septembre 2013, rue des Sorbiers

Ils ont vu le jour :



Maé LAMBERT, le 22 août 2013, fils de Jérôme LAMBERT et Florence ROSILLO, imp. du Port

Saudade GRUGEON, le 11 septembre 2013, fille de Denis GRUGEON et de Anne-Pauline GARBAR, rue des Sorbiers

Il nous a quitté :



Gilbert VEYRET dit "Coco", le 05 août 2013, rue du 29 Janvier 1944

BLOC-NOTES

Mairie Mardi de 09h10 à 12h10 et de 14h à 19h
Vendredi de 09h10 à 12h10 et de 14h à 19h

Poste Semaine de 08h45 à 11h et de 14h à 15h30
Samedi de 09h à 11h
Fermée le mercredi

Déchetterie Lundi, mercredi et jeudi : 13h30 à 18h

Vinay Mardi et vendredi : 09h à 12h et de 13h30 à 18h
Samedi : 09h à 18h

Déchetterie Lundi au vendredi : 09h à 12h et de 13h30 à 18h
St. Sauveur Samedi : 09h à 18h

Service dépannage des eaux en cas d'urgence :
Téléphonez au : 04 76 36 94 01

Service facturation eaux et assainissement et ordures ménagères: 04 76 36 90 57

L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales
Mairie de Cognin-les-Gorges
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32
Email: mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr
Site Internet: <http://cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org/>

Directeur de Publication

Albert GLÉNAT

Rédacteur en Chef

Patrice FERROUILLAT

Illustration couverture

Geoffrey GIRARD

Service Communication

Linda MUZARD

Comité de Rédaction

Sophie Borel, Bernard Bayle., Sylviane Ageron, , Linda Muzard,

Ont participé à ce numéro

Le Foyer Rural, Chantal Donneger,

*Ne pas jeter sur la voie publique
Tirage à 300 exemplaires.*